

## " VERS UN ESPACE EUROPEEN DE LA RECHERCHE " Par Yves PIETRASANTA

### Session plénière à Strasbourg le 17 mai 2000

Piétrasanta (Verts/ALE). - Monsieur le Président, il est effectivement nécessaire de développer un espace commun de recherche au niveau européen, mais celui-ci ne doit pas seulement être le reliquat de ce que les Etats ne font pas. Il doit se construire de façon ouverte, en mettant en commun les compétences et les moyens, le plus en amont possible, pour une meilleure synergie. Je remercie Mme Plooij pour son travail très dynamique dans le cadre de ce rapport.

Certes, il faut compter avec l'impact économique et la création d'emplois comme l'a dit notre collègue, M. Desama, mais dans notre groupe des Verts/Alliance libre européenne, nous ne donnons pas la priorité à une recherche de concurrence et de compétitivité à tout prix, ni à la commercialisation de la recherche. La recherche tant fondamentale qu'appliquée doit avant tout conserver son soutien et son aspect publics.

Nous sommes opposés aux biotechnologies axées sur les manipulations génétiques ou à la brevetabilité du vivant, mais nous sommes favorables à la recherche axée sur les technologies dites soutenables, notamment dans les domaines de l'environnement et de la santé.

Comme l'a préconisé le Comité des régions dans le rapport de Mme Blandin, nous mettons l'accent sur le soutien à une recherche décentralisée, à la constitution de réseaux, à une collaboration avec les régions. Par exemple, celle qui est développée à travers les ECOSITES dans le domaine des écotechnologies, selon les critères d'un développement durable est adaptée au développement local et au soutien des PME/PMI. L'Europe peut être un moteur important dans ce domaine.

Je voudrais souligner aussi l'aide que nous pouvons apporter aux nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC), en développant des laboratoires virtuels pour la collecte des données, l'analyse des diagnostics et la prévention dans le domaine des risques majeurs. Il y a là un potentiel qui ne peut pleinement se réaliser qu'au niveau européen, en collaboration avec les universités, les centres d'excellence et les pouvoirs publics.

Enfin, je signalerai l'intérêt que nous portons au centre commun de recherche, au sujet duquel nous ne pouvons pas faire l'économie d'une réflexion. Il faut revoir son orientation nucléaire qui était d'actualité à sa création par le biais d'Euratom. Il ne s'agit pas de dupliquer les équipements ou la recherche effectuée dans certains Etats membres de l'Union, mais de développer, comme le suggère Mme McNally, un système commun de références techniques et scientifiques pour des applications politiques. Dans ce sens, une réflexion est également nécessaire sur le STOA.

Pour terminer, je remercie notre commissaire, M. Philippe Busquin, pour avoir engagé, dès son arrivée, cette réflexion sur l'espace commun que nous soutenons. Il n'a pas oublié les efforts pour la jeunesse et la participation des femmes à la recherche et dans une concertation permanente avec les Etats et le Parlement il va dans le sens du développement d'une Europe de la connaissance dans les domaines de pointe sans négliger son aspect social et humain.